

TARIF BLEU - OPTION BASE NON-RESIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
3	126,00	13,16
6	158,88	13,16
9	190,56	13,16
12	222,24	13,16
15	253,44	13,16
18	283,56	13,16
24	349,32	13,16
30	414,48	13,16
36	479,16	13,16

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES NON-RESIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	159,36	13,70	11,09
9	192,12	13,70	11,09
12	225,72	13,70	11,09
15	257,76	13,70	11,09
18	291,00	13,70	11,09
24	363,36	13,70	11,09
30	428,28	13,70	11,09
36	493,80	13,70	11,09

TARIF BLEU - OPTION TEMPO NON-RESIDENTIEL

en France métropolitaine continentale

EN EXTINCTION - n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	190,92	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93
12	223,80	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93
15	262,92	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93
18	288,48	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93
24-30	427,20	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93
36	486,84	6,30	11,48	10,81	19,10	12,04	33,93

TARIF BLEU – Option EJP non résidentiel
En France métropolitaine Continentale
en extinction n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix énergie	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
12	219,48	6,93	84,24
15	252,84	6,93	84,24
18	282,12	6,93	84,24
36	475,80	6,93	84,24

TARIF BLEU
pour éclairage public

	Abonnement annuel (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
Avec et sans comptage (b) (c)	149,04	9,91

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) La variante sans comptage est limitée à une puissance de 500 W par point de livraison

(c) Les feux clignotants sont comptés pour la moitié de leur puissance

TARIF VERT A - OPTION A5 BASE
en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Courte Utilisation		37,49	25,64	16,87	8,04	6,44	1,70
Coefficients de puissance réduite	Courte utilisation		1	0,99	0,97	0,92	0,88
Calcul des dépassements		Prix (en €/kW))	Coefficients par poste				
		1,54	1,00	0,99	0,97	0,92	0,88
Energie réactive	Saison haute : 2,44 c€/kVAr.h Saison basse heures creuses : 2,39 c€/kVAr.h						

TARIF VERT A - OPTION A5 EJP
en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Pointe Mobile	Heures Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Moyenne utilisation		51,41	25,97	11,69	5,67	1,28
Coefficients de puissance réduite	Moyenne utilisation		1,00	0,94	0,94	0,55
Calcul des dépassements	Energie €/kWh	Prix (en €/kWVW)	Coefficients par poste			
	3,06	3,06	1,00	0,94	0,94	0,55
Energie réactive	Saison haute : 2,44 c€/kVArh Saison basse heures creuses : 2,39 c€/kVArh					

TARIF JAUNE - OPTION BASE
dans les zones interconnectées de France métropolitaine
EN EXTINCTION

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
	Utilisation Longue	15,80	19,16	19,16	10,66	9,59	5,33
	Utilisation Moyenne	15,80		19,16	10,66	9,59	5,33
Coefficients de Puissance réduite*	Utilisation Longue		1	1	1	1	1
	Utilisation Moyenne		1	1	1	1	1
Calcul des dépassements			12,41 €/heure*				

*Dans le cas de comptage de contrôleur électronique

TARIF JAUNE - OPTION BASE sup 36 en France métropolitaine continentale

La loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat redéfinit le périmètre des clients non domestiques éligibles aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV) (la loi n'a pas d'impact pour les clients domestiques au TRV). A partir du 1er février 2025, conformément à l'article L.337-7 du code de l'énergie et en application de la loi n°2024-330 du 11 avril 2024, les Tarifs Réglementés de Vente d'électricité bénéficient :

- aux consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,
- aux propriétaires uniques et aux syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition,

pour leur(s) site(s) de consommation situé(s) situés en France métropolitaine continentale , quelles que soient les puissances de leur site.

Version		Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été
	Longue utilisation	40,58	18,603	10,982	8,788	7,069
	Courte utilisation	28,40	19,817	11,724	8,911	7,105
Coefficients de Puissance réduite	Longue utilisation		1	0,70	0,55	0,41
	Courte utilisation		1	0,91	0,83	0,68
Calcul des dépassements		12,41 €/heure				

TARIF VERT – HAUTE TENSION en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été
Longue Utilisation		40,50	19,681	14,391	8,059	8,182	6,290
Courte Utilisation		20,90	22,765	16,524	8,576	8,274	6,305
Coefficients de puissance réduite	Longue Utilisation		1,00	0,91	0,58	0,41	0,33
	Courte Utilisation		1,00	1,00	1,00	0,87	0,78
Calcul des dépassements		Prix (en €/kW))	Coefficient par poste				
	Longue Utilisation	1,41	1,00	0,91	0,58	0,41	0,33
	Courte Utilisation	0,58	1,00	1,00	1,00	0,87	0,78
Energie réactive	Saison haute : 2,44 c€/kVArh Saison basse heures creuses : 2,39 c€/kVArh						

« L'énergie est notre avenir, économisons-la »

www.sicae-oise.fr

SICAE-OISE – RCS Compiègne B 925 620 262 - Siège Social – 32, rue des Domeliers BP 70525 – 60205 COMPIEGNE Cedex